

# TOUT S'EST BIEN PASSÉ...

Journée d'étude  
de l'ANPF



INTERROGATIONS AUTOUR  
DES PRATIQUES DES  
VISITES MÉDIATISÉES. ↗



ITS PIERRE BOURDIEU  
À PAU

- 16 MAI 2019 -

A 9 heures

## ARGUMENTAIRE :

SELON Catherine SELLENET (1) « *Les visites médiatisées sont devenues une pratique usuelle, voire inflationniste, dans le champ de la protection de l'enfance sans être pour autant une pratique théorisée. Mettant l'intervenant en position de tiers, la pratique n'est toutefois pas banale dans la mesure où elle place des individus, des familles sous le regard d'une tierce personne* ».

La visite médiatisée à distinguer de la visite en présence d'un tiers, vient questionner de plein fouet le sens de nos missions entre la protection de l'enfant, le droit et la prise en considération des parents.

- Qu'est ce qui est protecteur pour l'enfant durant ces visites ?
- Mais eux, les enfants, qu'en pensent-ils ?
- Qu'attendent les parents de ces visites ?
- Qu'est-ce qu'on évalue ?
- Comment les professionnels (éducateurs, psychologues, assistants familiaux, médiateurs) accompagnent-ils et vivent-ils ces « avant », « pendant » et « après » des visites médiatisées ?
- Peut-on se satisfaire de l'habituelle phrase « *Tout s'est bien passé ?* »

Ainsi, derrière le « *Tout s'est bien passé* » énoncé par les accompagnants des visites, les assistants familiaux témoignent des réactions des enfants dans leur quotidien et peuvent faire état d'incompréhensions entre les modalités de visite prescrites et la réalité du vécu de l'enfant.

Le prendre soin de chacun dans ce moment-là est essentiel mais comment ?

- Il s'origine pour l'enfant dès l'annonce de la visite.
- Le parent est parfois lui aussi perdu et en réaction avec une organisation institutionnelle bien complexe et des décisions judiciaires qu'il ne comprend pas.
- Les professionnels eux, doivent répondre aux décisions administratives ou judiciaires, au risque de s'y perdre, ou d'avoir le sentiment de perdre le sens de leur travail.

Autant d'éléments qui imposent une pause pour réinterroger nos pratiques, nos ressentis, nos représentations et remettre à l'ouvrage nos projets.

Cette journée doit nous permettre d'affirmer les places de chacun dans pareil dispositif, au profit d'une meilleure compréhension des enjeux en présence, de nos rôles et missions, en lien direct avec les représentations et attentes des prescripteurs administratifs et judiciaires.

## PROGRAMME :

**9h :** Accueil des participants.

**9h30 – 9h45 :** Allocutions d'accueil et présentation de la Journée d'Etude :

- Madame Bénédicte AUBERT, présidente de l'ANPF ou son représentant.
- Madame Cathy BLANC-CHARDAN, administratrice déléguée en région Sud-Ouest, membre du Comité de pilotage.

**9h45h – 10h45 :** Cadre juridique des visites médiatisées et attentes d'un magistrat :

- Monsieur Laurent GEBLER, Vice-président chargé des fonctions de juge des enfants au tribunal de grande instance de Bordeaux, Membre du CNPE, Président de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), Enseignant à l'école de la magistrature.

**10h45 – 11h15 :** Témoignages de parents, d'enfants, de professionnels :

Au-delà du « *Tout s'est bien passé* », comment sont vécues les visites médiatisées par les personnes concernées. Des témoignages audio enfants, parents, et professionnels seront présentés sous forme d'interview. A cet effet, des questionnaires ont été élaborés et réalisés dans les différents services de placement familial. Ces témoignages permettent de mesurer et d'appréhender l'impact émotionnel positif ou négatif sur les différents protagonistes d'un tel dispositif. Ils viennent également mettre en exergue les limites des moyens humains et matériels.

**11h15 – 12h :** Présentation des pratiques professionnelles :

- Interventions des professionnels des services de la région Sud-Ouest. Des professionnels viendront présenter leur pratique des visites médiatisées dans leur service et leur spécificité liée au public et à l'organisation de leur fonctionnement institutionnel (visites au sein du service de placement familial ou dans un point rencontre externalisé).  
Comment ce dispositif permet-il de faire évoluer les relations entre les parents et leurs enfants ?  
Comment les lieux et les protocoles ont-ils été réfléchis et quelles sont les difficultés, les limites auxquelles les professionnels sont confrontés ?

**12h00 – 12h15 :** Débat avec le public.

*Pause déjeuner*

**14h - 15h30 :** Maintenir les liens parents/enfants, du bon usage des visites médiatisées :

- Intervention de Madame Catherine SELLENET, Professeure des universités, Psychologue clinicienne, Docteur en sociologie, Chercheur au CREN et auteure de nombreux ouvrages.

**15h30 – 15H50 :** Débat avec le public.

**15H50 - 16H :** Allocutions de clôture de la Journée d'études.

## Informations pratiques :

Lieu : **Institut du Travail Social Pierre Bourdieu (ITS)**

**8 Cours Léon Bérard, 64075 Pau**

**Coordonnées GPS : Latitude : 43.316548 | Longitude : -0.375002**

**Plan :**



**Participation : 25 euros**

**Réservation indispensable**

Inscription en ligne sur le site de l'ANPF :

[www.anpf.asso.org](http://www.anpf.asso.org)

Renseignements au secrétariat de l'ANPF :

Madame Audrey COURBIN : 01 42 80 21 21

(mercredi, jeudi et vendredi)

[anpf@anpf-asso.org](mailto:anpf@anpf-asso.org)

**Repas libre**